

Les subsides

Je suis convaincu que cette institution et les obligations qui en découlent sont respectées à la lettre. C'est une démarche qui évolue constamment. Pourquoi cette évolution, au lieu d'une réglementation immuable? Cela fait 50 ans seulement environ que nous avons commencé fort ingénieusement à créer des molécules chimiques extrêmement complexes qui étaient, à bien des égards, fort utiles à la société. Nous avons commencé à combiner des atomes de façon ingénieuse, afin d'en arriver à des produits pharmaceutiques, des plastiques et des pesticides, dont beaucoup ont une longue durée de vie.

Nous pourrions reprocher à nos ancêtres d'avoir ignoré les effets à long terme des produits chimiques et les techniques analytiques qui ont permis par la suite de révéler l'existence de substances chimiques partout dans l'environnement en concentrations infiniment faibles mais cela ne nous aiderait en rien à régler nos problèmes actuels. Nous devons plutôt prendre des mesures constructives et collaborer. Plutôt que de formuler des critiques, nous pourrions nous émerveiller de la sagesse des générations passées qui ont reconnu qu'il était nécessaire de collaborer, afin de ne pas polluer les eaux des Grands Lacs. Je me reporte, bien entendu, à l'Accord sur les eaux limitrophes qui a été conclu en 1909.

Après avoir discuté de cette question d'une façon qui, je l'espère, montre à quel point la motion du député de Davenport est superflue, je tiens à dire qu'aucun député ne pourrait mettre en doute le succès de l'accord de 1972 sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. Son principal objectif était de résoudre le problème de phosphore qui se posait. Les députés se rappellent sûrement, puisque le ministre l'a mentionné dans ses observations, que dans les années 1960, le phosphore étouffait les Grands Lacs. Il y avait une fertilisation excessive entraînant la prolifération d'algues. Ces algues étaient rejetées sur la rive et créaient des masses nauséabondes et disgracieuses d'algues en décomposition. Elles mouraient à chaque automne et recouvraient le fond du lac Érié, en particulier, le privant de son oxygène et empêchant la reproduction des poissons.

Nous nous sommes entendus avec nos collègues américains pour appliquer le traitement nécessaire, afin de faire disparaître le phosphore des Grands Lacs. Ce fut une opération onéreuse. Elle a coûté huit milliards de dollars. J'aimerais rappeler aux députés et aux Canadiens en général que les Américains ont payé les trois quarts de ces huit milliards de dollars en 1972.

Quand nous nous sommes occupés du phosphore, nous avons fixé des objectifs précis pour régler les problèmes contemporains. Aujourd'hui aussi nous fixons des objectifs spécifiques. Les résultats obtenus dans le cas du problème du phosphore sont évidents. Les concentrations ont baissé, et ces lacs retrouvent leur magnifique état d'autrefois. Il est clair que sur ce plan le gouvernement américain s'est jugé lié par l'Accord sur la qualité des eaux des Grands Lacs et il a agi en fin de compte de façon sérieuse et de bonne foi.

● (1600)

L'Accord de 1978 sur la qualité des eaux des Grands Lacs s'est révélé beaucoup plus difficile à appliquer. Cela n'a rien d'étonnant parce qu'il est 1,000 fois plus difficile de s'occuper de 1,000 produits chimiques complexes que d'un seul. Le respect par les États-Unis des obligations de l'Accord de 1978 a entraîné une amélioration constante et méthodique des entretiens que nous avons avec eux en tant que gouvernement du

Canada. Tous les deux, les gouvernements américain et canadien ont interdit beaucoup de produits chimiques comme le mercure, les BPC et les dioxines. Pour réaliser de nouveaux progrès il va falloir continuer de collaborer. Nous avons réalisé cette semaine avec les États-Unis un accord portant sur la définition d'objectifs et la prise de mesures spécifiques pour la Niagara. Cela manifeste clairement l'acceptation des obligations. Toutefois, il y a plus.

Le gouvernement américain s'est également engagé cette semaine à imposer des normes plus sévères à l'incinérateur de Détroit, afin de protéger les citoyens canadiens et américains des polluants atmosphériques toxiques qui seraient tombés dans nos eaux communes. J'espère que le député d'Essex—Windsor sait gré au ministre de l'Environnement des démarches très réussies qu'il a entreprises au nom du gouvernement canadien auprès de l'EPA.

Contrairement à ce que le leader parlementaire de l'opposition officielle a dit dans les journaux, cela constitue l'engagement de ne pas permettre l'exploitation de cette usine sans le respect absolu du *Clean Air Act* américain. Cela veut dire que des milliers de Canadiens, sans compter des Américains, se verront éviter les dangers supplémentaires qu'auraient entraînés pour la santé l'exploitation de cette usine dans d'autres conditions. C'est une véritable réussite. C'est une des trois ou quatre choses qui étaient au programme et que notre gouvernement a réussi à obtenir pour le compte des Canadiens dans ses pourparlers avec l'EPA.

Il y a plus. Comme l'indique le rapport pour l'année 1985 de la Commission mixte internationale sur la qualité de l'eau, les concentrations de produits chimiques toxiques dans les Grands Lacs ont beaucoup diminué depuis les années 1970. Parmi ceux qui ont le plus diminué, on compte le DDT, le mercure et bien d'autres. Il ne s'agit pas de propagande gouvernementale, mais du rapport objectif d'un groupe bi-national d'environnementalistes très qualifiés. Le bassin des Grands Lacs n'est pas l'écosystème le plus pollué d'Amérique du Nord. Je l'ai dit au début et je le répète. Je suis sûr que tous les députés seront intéressés de l'apprendre lorsque l'information sera diffusée au cours des entretiens qui se tiendront la semaine prochaine dans l'île MacKinac.

J'ignore ce qu'il faut de plus aux députés d'en face pour se convaincre que nous faisons des progrès. Nous n'avons jamais prétendu avoir totalement réussi. Nous sommes conscients des objectifs que nous nous sommes fixés en acceptant que les émissions de ces produits chimiques toxiques doivent être réduites à zéro et en nous donnant aussi comme objectif réaliste de les réduire de moitié d'ici 1995. Nous savons que tout ça n'est pas parfait, mais ce sont des progrès réels et solides réalisés grâce à des négociations couronnées de succès et menées de bonne foi avec les Américains.

Il est clair également que la rivière St. Clair qui était polluée sur une longueur de 21 kilomètres en 1977 ne l'est plus que sur 10 kilomètres aujourd'hui. Autrement dit, depuis 1977, grâce aux mesures déjà prises par les gouvernements précédents et poursuivies par le gouvernement actuel, la zone polluée du fond de la St. Clair a rapetissé de moitié environ. De concert avec la